

Guide pour les associations membres



LE MOT DU BUREAU

Nous sommes particulièrement fiers et heureux de compter votre association parmi les membres de France Assos Santé. En rejoignant l'Union nationale des associations agréées du système de santé, vous avez manifesté la volonté de promouvoir la représentation des usagers de la santé et de défendre leurs intérêts.

Notre collectif constitue une force inestimable pour porter la voix des usagers au sein des instances de démocratie en santé, notamment en proposant les formations les plus adaptées aux représentants des usagers. La diversité des champs d'intervention des associations membres est une richesse qui nous permet à la fois de connaître et comprendre le vécu des usagers au sein du système de santé et de proposer les améliorations qui répondent à leurs besoins.

Ensemble, nous constituons un mouvement associatif puissant et incontournable, qu'il nous appartient de faire vivre dans la solidarité et l'échange.

France Assos Santé est notre maison commune. Contribuons toutes et tous à lui donner l'écho nécessaire pour accroître notre efficacité collective au service des usagers et des patients.

Vous trouverez dans ce document les informations utiles pour que votre adhésion porte ses fruits, tant au sein de votre association que de l'union que nous constituons.

BONNE LECTURE !

Le Bureau de France Assos Santé

Dates clés

1996

• Ordonnances

Juppé : elles instituent une représentation des usagers et des

commissions de conciliation dans les établissements de santé ; elle crée également la conférence nationale de santé (CNS)

• **Création du Collectif interassociatif sur la santé (CISS)**, une plateforme interassociative sans personnalité juridique

1998-1999

États généraux de la santé.

Avec l'annonce d'une loi sur les droits des usagers / démocratie sanitaire

2002

Loi de janvier 2002, sur la refonte du médico-social, et loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades, dite « loi Kouchner »

2003

Rapport Ceretti qui évoque la création d'une **Union des associations de Santé**

2004

Loi instaurant une représentation des usagers dans les conseils de l'Assurance maladie et la transformation du CISS en association loi de 1901

2006

À partir de 2006 : création des premiers CISS en région

2012-2015

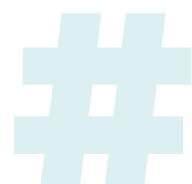
Différents rapports évoquent à nouveau la création d'une Union des associations d'usagers de santé (Rapports Ceretti, le second, Couty, Cordier, Compagnon)

2016

Loi de modernisation de notre système de santé dont l'article 1 renvoie à la **création de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS)**

2017

Assemblées générales de création, en mars, puis électorale, en mai, adoptent rapidement le nom de marque « France Assos Santé » - 72 associations fondatrices



UN ACTEUR CLÉ DE LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ

France Assos Santé est le nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) pour promouvoir son action en tant qu'organisation de référence pour représenter et défendre les droits des usagers du système de santé. Si cette mission est inscrite dans le code de la santé depuis 2016, cette reconnaissance est l'aboutissement d'un combat de plusieurs décennies.



**NOTRE RAISON D'ÊTRE, C'EST DE PORTER LA VOIX
DES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DÉFENDRE LEURS DROITS.**

Nos missions



► **Informier le grand public et les usagers du système de santé sur leurs droits** individuels et collectifs, sur les questions juridiques et sociales concernant leur santé ;



► **Promouvoir la représentation des usagers et former les représentants des usagers** dans toutes les instances où ils siègent ;



► **Rendre des avis aux pouvoirs publics, élaborer des propositions** sur les questions relatives au fonctionnement du système de santé, mener des **actions de plaidoyer** en partant du recueil des attentes et des besoins des usagers du système de santé et, le cas échéant, **agir en justice** ;



► **Animer le réseau des associations adhérentes** via des actions d'information, de formation, de mise à disposition de documentation, d'échange d'expériences...

Les valeurs et les engagements des associations membres

Selon notre charte des valeurs, celles-ci se déclinent en 3 articles.

Article 1 : Démocratie & Solidarité

L'UNAASS et ses associations oeuvrent ensemble afin de faire évoluer le système de santé vers plus de qualité, de sécurité, d'équité et de solidarité. Par son adhésion, chaque association s'engage à être disponible pour s'impliquer dans la vie de l'Union et contribuer à l'amélioration du système de santé, à porter la parole collective ou encore à rendre compte de ses actions. Les associations membres de l'Union s'entraident et s'accompagnent, notamment en favorisant la mutualisation.

Article 2 : Indépendance

L'indépendance suppose la transparence. À cet effet, les associations membres renseignent des déclarations d'indépendance et leurs élus des déclarations d'intérêts, qui sont rendues publiques. L'UNAASS qui ne peut être le porte-voix que des seuls usagers est elle-même tenue par ces mêmes principes de transparence.

Article 3 : Loyauté

Les associations membres de l'Union et les personnes physiques qui les représentent s'engagent à se respecter et s'informer mutuellement. Elles s'engagent également à partager leurs démarches politiques sur les sujets liés aux missions et orientations de l'Union. Elles s'interdisent de dénigrer publiquement l'Union, ses membres et les personnes physiques qui les représentent, et s'engagent à être bienveillantes les unes à l'égard des autres.

Pour aller plus loin, [cliquez ici](#)



La représentation des usagers

La représentation et la défense des droits des usagers du système de santé s'effectuent dans différentes structures, depuis l'établissement de santé local (un hôpital, par exemple) jusqu'aux instances régionales (CRSA, ARS...) et nationales, telles que la Haute Autorité de santé, la Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam), etc. C'est le rôle des représentants des usagers, ou RU, des femmes et des hommes tous bénévoles, qui occupent des milliers de mandats, répartis sur tout le territoire.

Les RU expriment une vision de l'intérêt collectif depuis la place des usagers et des patients, vision qu'il est indispensable de porter, en complément de l'approche des acteurs plus traditionnels du système de santé, tels que les pouvoirs publics, les organismes d'Assurance maladie, les syndicats de professionnels de santé, les industriels du médicament et des dispositifs médicaux, etc.



Les conditions pour devenir représentant des usagers ?

- ▶ Être membre d'une association agréée d'usagers du système de santé. C'est elle qui soumettra la candidature à l'agence régionale de santé (ARS) dans le cas d'un mandat régional ou territorial ;
- ▶ Identifier les mandats proposés dans les établissements ou autres instances territoriales ou régionales via les délégations régionales de France Assos Santé ;
- ▶ Identifier les mandats nationaux proposés sur le site de France Assos Santé
- ▶ Suivre la formation initiale « RU en avant ! », dispensée par France Assos Santé dans les mois suivant la première nomination.

Pour aller plus loin, [cliquez ici](#)

Les principaux mandats :

- ▶ Locaux : Commission des usagers (CDU), conseil de surveillance ou d'administration ;
- ▶ Territoriaux et régionaux : Caisse régionale d'Assurance maladie, Conseil territorial de santé (CTS), Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) ;
- ▶ Nationaux : Haute Autorité de santé (HAS), Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam), Conférence Nationale de Santé (CNS), etc.
- ▶ Spécialisés : Commission de conciliation et d'indemnisation des victimes (CCI), Comité de protection des personnes (CPP).

Pour aller plus loin, [cliquez ici](#)

L'annuaire des représentants des usagers

Nous mettons à votre disposition un [Annuaire des représentants des usagers](#), outil unique permettant de répertorier l'ensemble des mandats et d'identifier les RU. Il est tenu à jour par les délégations régionales qui récupèrent auprès des agences régionales de santé (ARS) les informations sur les nominations des RU dans les territoires. Il recense également l'ensemble des mandats déployés dans les instances nationales tenus à jour par les équipes du siège.

Cet annuaire est un outil au bénéfice de tous, utilisez-le et nourrissez-le pour donner davantage de visibilité aux RU !



EN PRATIQUE

Accessible via [l'extranet](#), l'annuaire est réservé aux représentants des usagers, aux membres des associations ainsi qu'aux équipes de France Assos Santé. En outre, il est également accessible à certains acteurs institutionnels qui en font la demande (ministère de la Santé et ARS).

Pour vous inscrire à l'extranet, [cliquez ici](#)



Nos combats

Notre action vise à favoriser l'accès de tous à des soins de qualité et à un environnement politique, social, économique, écologique favorable à la santé.

Notre système de santé doit évoluer pour permettre à toutes et tous un meilleur accès aux soins, plus juste, plus proche, et mieux adapté aux réalités des usagers, à leurs attentes et à leurs besoins. Le niveau de revenus, le lieu de résidence, l'état de santé physique et mentale, la situation administrative, le niveau d'équipement numérique... ne doivent plus être un frein à l'accès aux soins ou sources de discriminations.

Enfin, il est urgent de refonder le modèle français d'accès à la santé pour tous en passant d'une approche curative à une démarche de prévention et de promotion de la santé, qui permette à chacun de devenir acteur de sa santé au sein d'un système solidaire et humaniste.

Concrètement, notre rôle consiste à élaborer des positions communes entre les associations membres et à les défendre, à travers quatre leviers :

- ▶ Le recueil et l'analyse des données concernant les attentes et les expériences des patients et usagers du système de santé.
- ▶ La mise en place et l'animation de groupes de travail internes.
- ▶ La préparation d'avis et propositions en réponse à des demandes des pouvoirs publics et/ou en lien avec les travaux des groupes de travail.
- ▶ La participation à diverses commissions et groupes de travail externes.

Les pénuries de médicaments ne sont pas une fatalité



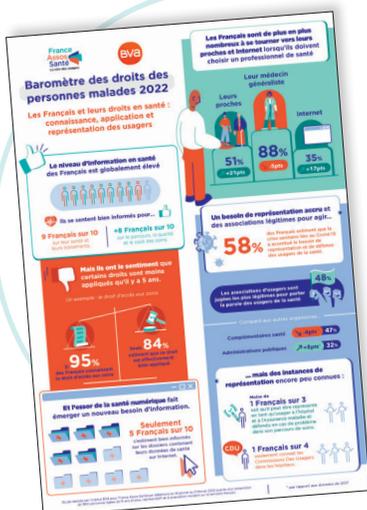
Le recueil et l'analyse des besoins et attentes des usagers se font principalement via des enquêtes auprès des usagers et des remontées de notre ligne Santé Infos Droits, de notre réseau associatif et des représentants des usagers.

Exemples de groupes de travail internes :

Assurance maladie, offre de soins et territoires, Produits de santé, numérique en santé, fin de vie, alcool, alimentation, indemnisation des accidents médicaux, accès à l'assurance et à l'emprunt, etc.

Liste complète [ici](#)

Les notes de position produites grâce à ce travail collectif sont diffusées auprès de tous les publics et au sein de notre réseau associatif, pour faire connaître nos orientations et peser dans le débat public. D'où la nécessité d'être présents sur nombre de thématiques et dans un maximum d'institutions. France Assos Santé a pu ainsi développer une expertise à la fois reconnue et sans cesse réactualisée.



Le baromètre des droits des personnes malades

Nous réalisons un baromètre des droits des personnes malades afin d'évaluer le niveau d'information des Français en matière de santé et de mesurer le degré de connaissance et d'application des droits individuels et collectifs.

L'objectif est de pouvoir mesurer la notoriété des dispositifs de représentation des usagers, la légitimité des acteurs et recueillir l'avis des Français sur leurs difficultés du moment, ou récurrentes, telles que les pénuries de médicaments ou l'accès à des professionnels de santé.

Retrouvez le dernier baromètre des droits des personnes malades [en ligne](#)

ORGANISATION/FONCTIONNEMENT DE FRANCE ASSOS SANTÉ

Forte de ses nombreuses associations membres, France Assos Santé est un réseau d'une grande diversité. L'animer suppose une solide organisation, pour agir de manière à la fois concertée et cohérente.



Au plan national...

Notre gouvernance

Trois instances politiques régissent notre organisation :

- ▶ **L'assemblée générale** composée des associations membres ;
- ▶ **Le conseil d'administration** fort de 34 membres issus des associations du réseau au niveau national et de 9 membres issus des délégations régionales ; Ce dernier décide des orientations budgétaires et stratégiques.
- ▶ **Le bureau** constitué de 14 membres, dont au moins un membre de chaque collège. Il valide notamment les documents produits par les groupes de travail.

Les unions régionales sont structurées en assemblées régionales puis en comités régionaux et bureaux dans lesquels on s'assure que l'ensemble des collèges associatifs soit représenté.

Retrouvez la composition des instances [ici](#) ↗

Notre réseau

Il regroupe plusieurs centaines d'associations nationales et régionales agréées de patients ou d'usagers, représentant de nombreuses pathologies, couvrant des problématiques de consommation ou d'environnement, défendant les intérêts des familles ou encore des personnes âgées ou en situation de handicap.

La liste est accessible via [ce lien](#) ↗

Le réseau de France Assos Santé se décline en 18 délégations régionales, réparties sur tout le territoire, Hexagone et Outre-Mer. Elles rassemblent des représentations régionales ou territoriales des associations nationales et des associations disposant d'un agrément régional. Ce maillage territorial unique nous permet d'agir collectivement et en proximité pour tous les patients et usagers. Il constitue un atout essentiel pour faire vivre la démocratie en santé. Cet ancrage dans les territoires renforce également notre légitimité face aux pouvoirs publics.

Découvrir le réseau via [ce lien](#) ↗

LA DIVERSITÉ DU CHAMP DES ASSOCIATIONS MEMBRES

Elles sont réparties en 7 collèges :

- Associations de personnes malades,
- Associations de personnes en situation de handicap,
- Associations sur la qualité et la sécurité de la prise en charge, et la santé environnementale
- Associations de personnes en situation de précarité
- Associations de personnes âgées et retraitées,
- Associations de consommateurs,
- Associations familiales.

La liste des associations membres par collège est accessible via [ce lien](#) ↗

Pour vous inscrire à l'extranet, [cliquez ici](#) ↗



Le Conseil d'administration de France Assos Santé (Juin 2022)



En région...

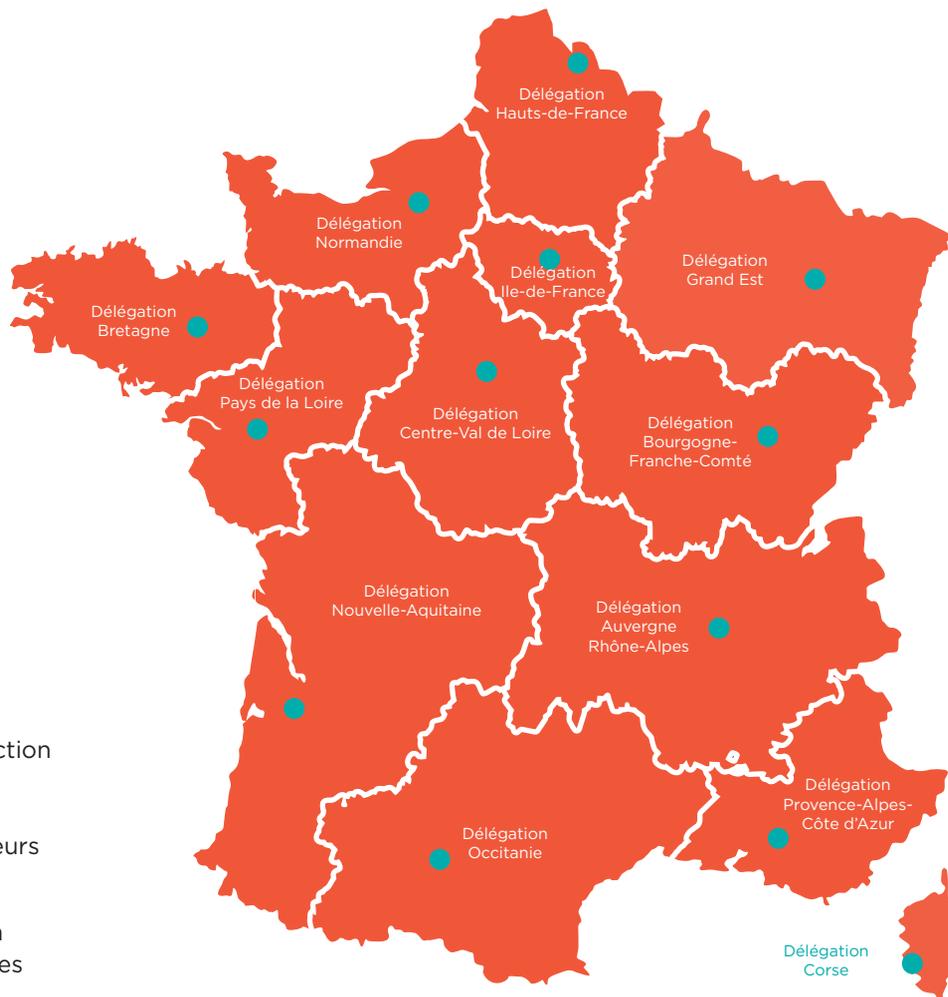


Les délégations régionales

Chaque délégation régionale est composée d'une équipe placée sous la responsabilité d'un coordinateur régional qui peut être entouré en fonction des moyens et contextes : d'un chargé de gestion administrative, d'un ou plusieurs chargés de mission.

L'équipe régionale est en lien permanent avec le siège et ses équipes pour toute forme de soutien et d'accompagnement, que ce soit avec la communication, la formation, Santé Info Droits, les services supports, etc.

Consultez les sites de nos délégations régionales via [ce lien](#)



Délégation La Réunion

Délégation Guyane

Délégation Guadeloupe

Délégation Martinique

Délégation Mayotte



Les associations en région

Pour une association, qu'elle soit purement régionale ou qu'il s'agisse d'une représentation d'une association nationale, adhérer à la délégation France Assos Santé de sa région présente de nombreux intérêts. Cela lui permet d'accéder à toutes les informations ciblées qui sont envoyées aux membres (actualités régionales, actualités des associations membres, agenda, etc.), de participer à des groupes de travail interassociatif en vue de l'élaboration des positions régionales de France Assos Santé, ainsi qu'aux commissions du réseau régionales, lieux de collaboration et d'échanges de pratiques entre associations, sur leurs actions et celles de France Assos Santé.

Cette adhésion offre aussi l'opportunité d'entrer dans la gouvernance régionale de France Assos Santé (comité régional, voire bureau) et d'être ainsi partie prenante des décisions qui concernent la stratégie d'action régionale, en lien avec notre plan stratégique national.

Pour les associations exclusivement régionales, une adhésion annuelle permet à leurs RU d'accéder à l'ensemble de notre catalogue de formation.



#organisation

ANIMATION ET RENDEZ-VOUS : LA VIE DU RÉSEAU

En rejoignant France Assos Santé, votre association accède à des espaces de partage d'expériences et de valorisation de ses actions. Cela lui permet également de s'ouvrir, se renforcer et de contribuer à la réflexion et l'action collective sur des sujets transverses au système de santé.

La commission du réseau au niveau national

La Commission du réseau est composée de toutes les associations membres de France Assos Santé. Elle est le principal lieu de débat inter-associatif, d'échanges et de retour d'expériences entre les membres associatifs. Elle se réunit cinq fois par an, en présentiel ou en distanciel, pour échanger sur les actualités des assos et de France Assos Santé, les actualités en santé. Elle est au cœur de la vie du réseau et constitue un véritable laboratoire d'idées.

La commission du réseau au niveau national est aussi une liste de diffusion forte de plus de 200 personnes (environ deux personnes par association). Nous y faisons circuler des informations sur les appels à candidature pour certains mandats de RU, par exemple. Elle est également à votre disposition pour diffuser des informations importantes, qui concernent notamment vos grands événements nationaux. Cette liste groupe est une caisse de résonance importante du réseau, en complément de l'extranet, y compris pour des échanges croisés entre vous.



Les journées nationales thématiques

Chaque année, nous organisons deux journées thématiques à destination de l'ensemble de notre réseau, associations et délégations régionales. Elles rassemblent environ 100 à 150 personnes. En général, l'une est toujours consacrée à l'Assurance maladie, via un angle précis, comme les personnes éloignées des soins, ou le coût de la santé et les restes à charge.

La thématique de la seconde journée peut varier même si elle s'articule souvent autour de l'offre de soins ou la démocratie en santé. Le principe consiste à entrecroiser paroles d'intervenants externes (chercheurs, professionnels de santé, etc.), d'usagers et d'associations pour nourrir les débats et réflexions.



Les commissions du réseau au niveau régional

Plus récentes, ces commissions en région visent aussi à renforcer l'interconnaissance entre les associations membres, dans les territoires, et à réfléchir et construire ensemble.

#réseau

Les séminaires



Nous proposons un ou deux séminaires par an, ouverts aux associations membres, pour favoriser une montée en compétence sur certains sujets, en prévision par exemple de l'élaboration d'une position commune. L'objectif de ces échanges vise à enrichir la réflexion pour notre plaidoyer commun.

Exemples de thématiques abordées : l'accès précoce aux technologies de santé, l'influence des conflits d'intérêts sur la sécurité et l'efficacité des produits de santé, l'ordonnance numérique, les enjeux de la e-santé, etc.

Les webinaires thématiques

Nous organisons régulièrement des webinaires à destination de notre réseau et/ou du grand public. Entre prévention et information, on recense :



LES « RENDEZ-VOUS ACTIONS ! »



Il existe un répertoire, baptisé « Prévention en actions », qui recense des actions de promotion de la santé de toutes les associations membres, nationales ou locales, et des délégations régionales de France Assos Santé. Mise en ligne en 2020, cette plateforme permet à tout un chacun de consulter les actions qui y sont déposées. Pour faire vivre et donner davantage de visibilité à ce dispositif, France Assos Santé propose les « Rendez-vous Actions ! », destinés à favoriser les échanges d'expériences et de pratiques entre les acteurs associatifs du réseau. Ces rendez-vous thématiques en ligne qui s'organisent autour de l'intervention de porteurs d'actions recensées dans le répertoire sont ouverts à tous.

LES MARDIS DE LA DONNÉE DE SANTÉ

Ce rendez-vous en ligne vise à expliquer, à partir d'un thème donné, comment les données de santé peuvent contribuer à améliorer les traitements ou comprendre les parcours de soins. La présentation est assurée par le Health Data Hub et les partenaires des différents programmes de formation citoyenne, dont France Assos santé, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ou encore l'Assurance maladie.

Plus d'infos via [ce lien](#)

Mardis de la donnée de santé 4ème édition 12 septembre Chainage des données : pourquoi et comment relier les données entre elles, celles de l'assurance maladie et d'autres pour la recherche !	1 webinaire mensuel	45 minutes pour en savoir plus
	France Assos Santé La voix des usagers	

LES JEUDIS DE FRANCE ASSOS SANTÉ

Ces conférences en ligne s'adressent au grand public ainsi qu'au réseau de France Assos Santé. Créés dans le sillage de la pandémie de Covid, en 2020, ces webinaires en direct, et disponible en replay, traitent de sujets d'actualité. Ils réunissent des experts reconnus et, le cas échéant, des représentants d'association, auxquels les internautes sont invités à poser des questions, au terme d'une présentation complète des enjeux. Didactiques et de haute tenue, ces rendez-vous permettent d'apporter aux participants un éclairage précieux sur des thématiques souvent ardues.

Exemples :

- Fin de vie : fin du débat ?
- Du génome à l'exposome : notre santé face aux expositions d'une vie
- Monkeypox ou la variole du singe
- Covid 19, peut-on tirer des leçons des expériences étrangères ?

PRÉVENTION EN ACTIONS

Sur la plateforme dédiée, les actions sont géolocalisées sur une carte interactive. Un outil de recherche permet aussi de les filtrer par thématique (accompagnement, addiction, dépistage, etc.), pathologie ou association.

Une sélection de mots-clés permet d'aller directement aux actions récurrentes (démocratie en santé, pair-aidance, empowerment, etc.) ou en lien avec l'actualité du moment. Plus de 350 actions sont déjà recensées.

La plateforme est accessible via [ce lien](#)

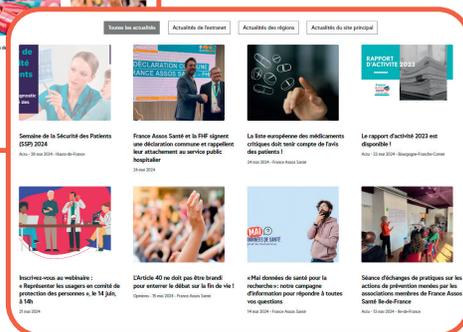
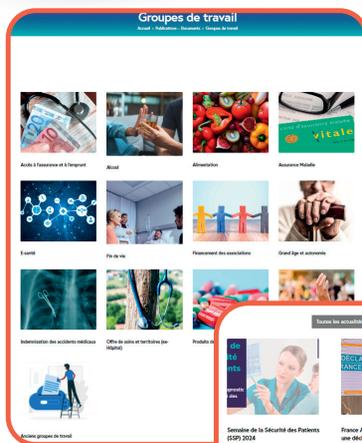


Notre extranet

Autre espace-clé pour notre travail commun, l'extranet : il permet d'entretenir la dynamique au sein de notre réseau et de la rendre visible. Il regroupe une série de ressources en complément de celles présentées ci-avant, en fournissant :

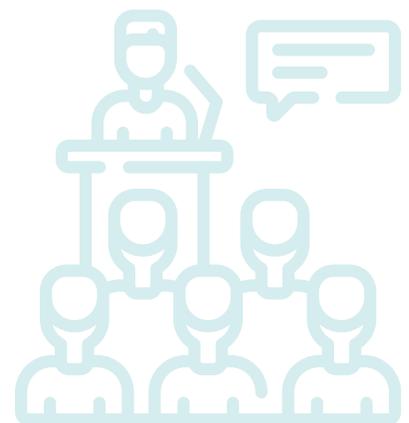
- ▶ Un accès privilégié à certaines ressources de France Assos Santé, comme des comptes-rendus de réunions des groupes de travail, des documents de référence thématiques, etc. ;
- ▶ Des actualités pour se tenir informés sur la vie du réseau ;
- ▶ Des informations sur les formations proposées et l'accès à une plateforme d'e-learning ;
- ▶ Une rubrique dédiée aux représentants des usagers (ressources documentaires, dont des guides et des fiches outils dédiés aux différents mandats, mandats à pourvoir dans les instances nationales, etc.) ;
- ▶ L'accès à l'annuaire des représentants des usagers.

Il est accessible via [ce lien](#)



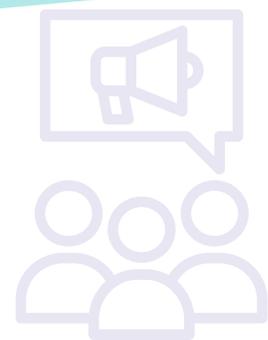
Notre participation à vos événements

Selon vos besoins, nos équipes sont également à votre disposition pour participer aux événements, réunions, débats ou formations, de votre association. Ce peut être le cas, par exemple, pour présenter France Assos Santé, son fonctionnement, ce que le réseau peut apporter à chacun ou pour échanger sur la démocratie en santé ou tout autre sujet de votre choix, en lien avec les thématiques suivies par France Assos Santé.



UN PLAIDOYER INTERASSOCIATIF

Notre plaidoyer commun se construit notamment à partir des réflexions des groupes de travail. Il existe une dizaine de groupes de travail actifs auxquels peuvent s'ajouter des groupes temporaires, si l'actualité l'exige.



Les groupes de travail



Les membres de chaque groupe sont issus des associations membres qui fournissent l'expertise ainsi que les remontées de terrain de vos adhérents et/ou de vos RU. Ils sont animés et coordonnés par les chargés de mission, parfois en binôme avec un membre représentant associatif. Chaque groupe de travail élabore une feuille de route annuelle avec 3 à 4 sujets prioritaires, auxquels peuvent s'ajouter des sujets d'actualité.

Les groupes de travail produisent des avis et des notes de position, qui sont ensuite présentés aux instances de gouvernance pour validation. Ces documents sont aussi présentés en commission du réseau et à l'ensemble des associations. Quand un nouveau groupe est créé, un appel à candidature est lancé via la liste groupe de la commission du réseau. Une association qui rejoint notre réseau peut candidater pour participer, via ses représentants, à un ou plusieurs groupes de travail.

Des groupes de travail existent également en région sur des thématiques saillantes dans la région ou encore sur l'organisation et la réflexion autour de la formation ou de la communication au sein de la région.



Des avis et des positions construits ensemble

Sur des sujets d'actualité à propos desquels nous devons réagir rapidement, à partir des travaux des groupes de travail, France Assos Santé conçoit des positions ou des avis, en s'appuyant sur des productions antérieures tout en sollicitant directement les associations concernées pour leur expertise sur le sujet.

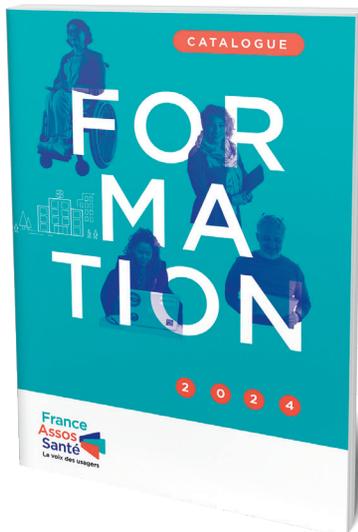
Ainsi, nous sommes régulièrement sollicités par les pouvoirs publics (Inspection générale des affaires sociales, Cour des comptes, ministères, Sénat ou Assemblée nationale) sur diverses thématiques ou problématiques, en lien avec notre expertise, comme les réformes de l'organisation des soins, le dispositif ALD, les pénuries de médicaments, la fin de vie et autres projets de loi. Chaque année, nous répondons à une cinquantaine de sollicitations des pouvoirs publics. Selon les mêmes modèles les délégations régionales peuvent émettre des avis et des propositions soit de façon spontanées si l'actualité régionale l'exige, soit en réponse à des sollicitation des ARS par exemple lors de l'élaboration des projets régionaux de santé (PRS).

#plaidoyer



NOTRE OFFRE DE FORMATION

La formation est une de nos missions-socles. Se former, c'est se donner toutes les cartes pour défendre au mieux les droits des usagers et proposer des améliorations au fonctionnement des systèmes de soins et de santé. Elle s'adresse à deux publics : les représentants des usagers, notamment l'incontournable formation de base « RU en avant ! », et les acteurs associatifs.



Des formations accessibles à tous...

Mode d'emploi de la démocratie en santé, exercice de la représentation des usagers, fonctionnement du système de santé : ces formations permettent aux RU d'acquiescer les connaissances nécessaires pour mener à bien leur mandat, mais aussi de les consolider au fil du temps via des modules plus spécifiques. Une enquête, réalisée auprès de plus de mille RU en 2023, a mis en lumière que formés, ils se sentent encore plus utiles et encore plus entendus dans leurs actions.

D'autres formations sont accessibles aux membres associatifs, telles que la défense des droits des usagers, la compréhension du système de santé, « Devenir RU pourquoi pas moi ? » par exemple. Plus de 70 formations sont disponibles, réunies dans un catalogue annuellement réactualisé pour s'adapter aux évolutions du système de santé ou à de nouveaux mandats. Toutes nos délégations, sans exception, proposent des formations ouvertes à l'ensemble de nos membres, y compris d'autres régions.

...et qui s'adaptent aux besoins de chacun

L'offre s'adapte aussi au rythme de chacun en proposant des sessions spéciales, les week-ends ou en soirée (18h-21h), pour la formation obligatoire et des modules de e-learning. L'offre en distanciel s'est étoffée. Elle favorise en l'occurrence le partage d'expérience inter-régional.

En 2024, année où le catalogue est passé de 66 à 73 modules de formation, deux nouveaux ateliers en distanciel ont vu le jour : « Se faire connaître en tant que RU » et « Préparer ma première commission des usagers ». Idem pour les RU qui siègent en instances territoriales avec l'atelier « Représenter les usagers dans les territoires de proximité ». D'autres seront bientôt disponibles : un atelier consacré à la douleur ou encore une formation consacrée aux nouvelles formes d'engagement. Le réseau de nos formateurs s'est également renforcé au fil du temps, avec une trentaine de personnes mobilisées.

Vous pouvez accéder au catalogue et à la plateforme d'inscription aux sessions via [ce lien](#)

Lors de votre adhésion comme tout au long de votre investissement, le service Formation vous accompagne sur la présentation de l'offre et les modules les plus pertinents au regard des enjeux de votre association, y compris la possibilité de créer un module spécifique et sur mesure.



COMMUNIQUER ENSEMBLE



L'UNION FAIT LA FORCE !

Pour donner plus de visibilité à nos actions et de voix à la parole des usagers, il est indispensable que nous fassions front commun. Cela passe par le développement de votre sentiment d'appartenance à FAS et par le développement d'une culture commune. Divers dispositifs et outils sont prévus à cet effet.

Un collectif, une voix puissante

Chaque association membre, ses missions et ses combats, est présentée sur notre site internet, avec un lien qui renvoie sur son propre site. A chaque association membre d'en faire de même, en mentionnant son appartenance au réseau de France Assos Santé sur ses supports de communication, notamment sur son site internet.

Cette appartenance implique aussi de conjuguer les prises de parole, celles de vos associations et celles de FAS. Communiqués de presse, enquêtes, événements etc., pour relayer les actualités des associations membres sur notre site et nos réseaux sociaux, il est important que vous nous informiez au fil de l'eau. De même, France Assos Santé vous tient informés de son actualité et de ses prises de parole pour que vous puissiez les relayer dans les supports de votre association. En un mot, il est essentiel que tous les acteurs participent à la circulation des informations et des contenus, et par là même, donc à l'animation du réseau. Cette convergence de la communication facilite les prises de position communes, renforçant du même coup leur portée auprès des pouvoirs publics et des usagers.

Une adresse mail générique pour contacter le service communication : communication@france-assos-sante.org

Des outils à votre disposition

Nous vous proposons un kit de communication, qui comprend notamment le logo de France Assos Santé ainsi que des présentations type, téléchargeables sur l'extranet, [via ce lien](#)

Retrouvez l'actualité de France Assos santé sur france-assos-sante.org et suivez-nous sur nos réseaux sociaux : X, Facebook, LinkedIn



NOTRE LIGNE D'INFOS JURIDIQUES ET SOCIALES

Santé Info Droits est une ligne d'informations juridiques et sociales constituée de juristes, d'avocats et de travailleurs sociaux, ouverte à l'ensemble du réseau et, au-delà, au grand public, usagers ou professionnels de santé, etc. Gratuite, elle a vocation à répondre à toutes questions en lien avec le droit de la santé.

Exemples :

- ▶ La complémentaire santé solidaire
- ▶ L'aide aux adultes handicapés (AAH)
- ▶ Les indemnités journalières (IJ) et la pension d'invalidité
- ▶ La médecine du travail
- ▶ La prise en charge des affections de longue durée (ALD)
- ▶ Le consentement aux soins
- ▶ La personne de confiance
- ▶ Le médecin traitant
- ▶ Le dossier pharmaceutique
- ▶ La télémédecine
- ▶ La fin de vie
- ▶ Mon Espace Santé, etc.

C'est une ressource précieuse pour vos RU et les équipes de votre association.

Emparez-vous en !



L'OBSERVATOIRE SUR LES DROITS DES MALADES

Chaque année, l'Observatoire de France Assos Santé sur les droits des malades est élaboré à partir des remontées de la ligne Santé Info Droits. Ce rapport établit une statistique des thématiques les plus fréquemment abordées lors des appels et un recueil de témoignages, pour illustrer les difficultés auxquelles certaines personnes sont confrontées dans leurs parcours de soins ou dans toute autre situation en lien avec leur pathologie. Ces données sont évidemment également utilisées pour renforcer nos plaidoyers par des constats issus de situations concrètes vécues par les usagers.

EN PRATIQUE

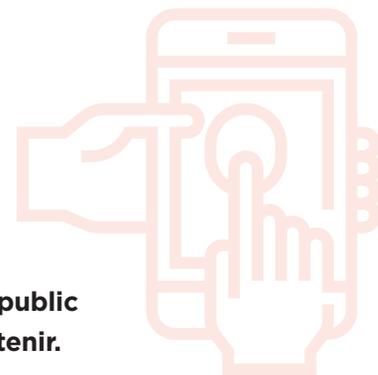
Numéro : 01 53 62 40 30

- Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h
- Mardi et jeudi : 14h-20h

Ou via le formulaire accessible sur ce [lien](#) (Le délai de réponse indicatif est de 12 jours, donc nous vous recommandons l'appel qui est vraiment à privilégier).



LES RESSOURCES EN LIGNE MISES À DISPOSITION DES ASSOS



France Assos Santé met à disposition des associations et du grand public des ressources en ligne pour les informer, les accompagner, les soutenir.

66 Millions d'Impatients

66 Millions d'Impatients est le magazine santé grand public en ligne qui relaie les sujets en lien avec l'activité des assos. Plusieurs rubriques :

- ▶ Actualités : articles sur des sujets de santé conçus avec les associations du réseau
- ▶ Offre de soins et tarification
- ▶ Patients, vos droits
- ▶ Qualité de vos soins
- ▶ Santé dans votre quotidien

Il est accessible via [ce lien](#)



Documentation

Dépliants, plaidoyers, rapports annuels, observatoires, mais aussi courriers-types, fiches pratiques, etc., sont mis à la disposition des associations membres dans cette rubrique. C'est une mine de documents et parutions utiles et indispensables pour vos équipes. À noter que les associations ont également leur espace où elles peuvent déposer leurs propres publications.

Elle est accessible via [ce lien](#)



La newsletter interne « L'Info du réseau »



Nous proposons également à notre réseau associatif une lettre d'information interne mensuelle, intitulée « L'Info du réseau ». Envoyée par mail à tous les inscrits à l'extranet, elle reprend une sélection d'actualités publiées en ligne sur l'extranet, permettant ainsi de valoriser ces contenus ainsi que la vie de notre réseau. Grâce à un bon taux de consultation, cette newsletter est, avec l'extranet, un outil incontournable d'animation éditoriale interne.



[Défendre vos droits](#) [Vous représenter](#) [Agir sur les lois](#)

www.france-assos-sante.org